
FORMATION OBLIGATOIRE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Prenez note que le samedi, 19 février 2022, les élus municipaux suivants ont suivi une formation en déontologie municipale :

- Pierre Tétrault, maire
- Marie-Claire Tétrault, Conseillère siège #1
- Vicky Bombardier, Conseillère siège #2
- Daniel Lacroix, Conseiller siège #3
- Dany Boyer, Conseiller siège #4
- Dany St-Amant, Conseiller siège #5
- Julien Bussièrès, Conseiller siège #6